l'Atlantique, organisme avec lequel le président du Conseil privé (M. MacEachen), j'en suis certain, a d'étroites relations. Voici ce qu'il dit:

La désignation de centres dans le Québec et l'Ontario, en vertu du programme de stimulants régionaux, porte un dur coup aux efforts faits en vue d'attirer des industries dans les provinces Maritimes, a signalé le Conseil économique des provinces de l'Atlantique...

Dans une déclaration préparée, Harry Flemming, vice-président administratif du Conseil prévient que la désignation des régions...

Il mentionne le Haut-Canada.

 \dots «rend beaucoup plus difficile la tâche d'attirer l'industrie dans les provinces atlantiques.»

Il laisse entendre que la désignation de ces régions neutralise le programme de stimulants car «quand tout est désigné, rien ne l'est.»

Nous en sommes presque à l'étape, monsieur l'Orateur, où notre grand pays, cette terre aux richesses incomparables, dont Laurier disait que le vingtième siècle serait le sien, est devenu un assemblage de zones désignées.

L'hon. M. Stanfield: Donnez-leur une autre année.

M. Macquarrie: Je crois que nous devons aborder l'examen de cet important projet de loi avec quelque chose de plus que de la technologie. Quelle place le concept de la disparité régionale occupe-t-il dans notre étude? Il vient certainement du concept de la nation unitaire selon lequel certaines structures nationales et certaines inégalités de la politique ayant été introduites dans notre système, le gouvernement fédéral était dans l'obligation de les ajuster. Depuis des années, nous essayons de corriger des lacunes au moyen de subsides et de diverses subventions. Nous savons que même en temps de prospérité nationale, il ya eu des régions dans le pays qui sont, dans l'ensemble, à cause de la politique nationale, demeurées désavantagées. Il nous est impossible de partager pleinement, voire proportionnellement, la prospérité de l'ensemble de la nation.

• (8.40 p.m.)

Ces derniers temps, le concept de la disparité régionale a revêtu un nouveau vernis. Du point de vue de l'histoire, il ne fait pas de doute que c'est grâce à l'initiative de l'ancien premier ministre de la Nouvelle-Écosse, M. Smith, que la question des disparités régionales a été inscrite à l'ordre du jour des conférences constitutionnelles, où il convient et où il est légitime qu'elle se trouve. Elle a fait l'objet de débats lorsque des représentants des divers paliers d'autorité de la structure fédérale, se sont réunis pour étudier les problèmes qui leur étaient communs et qui étaient communs aux deux niveaux de compétence.

Tout cet effort en vue d'édicter des lois aptes à faire disparaître le déphasage régional devrait, me semble-t-il, commencer par une étude des régions dont les difficultés économiques découlent de l'effet désavantageux pour elles et pour le bien commun de certaines politiques nationales. Il est regrettable, très regrettable, et cela contribue à nos présentes difficultés, que tout le pays soit dans le marasme. L'économie de notre vaste pays, qui s'étend de l'Atlantique au Pacifique, est au ralenti. La mesure législative que nous étudions aujourd'hui vise à faire disparaître les écarts entre les diverses régions alors qu'à mon avis nous devrions nous attaquer aux problèmes

qui, pour la plupart, ont été provoqués, je le crains, par des politiques nationales elles-mêmes défectueuses et inappropriées. C'est là, je pense, le point crucial de la question.

Tous les membres de mon parti et tous les députés connaissent les problèmes spéciaux d'ordre économique de la province de Québec; ils s'en préoccupent et s'en affligent. Nous qui ne vivons pas au Québec avons été franchement consternés en constatant que les difficultés économiques de cette province ont dû provoquer cette crise avant que le gouvernement fédéral se décide à intervenir. J'ai lu qu'il n'y a jamais eu autant de ministres québécois qu'aujourd'hui au cabinet fédéral et j'ai pu confirmer la chose dans le Guide parlementaire. Ils n'ont jamais été aussi nombreux. Je suis donc troublé, surpris et tout étonné que, dans cette importante province qui a marqué l'histoire, on ait tant attendu avant d'accorder un peu d'attention à un problème aussi grave. Par conséquent, ce que je dis ne traduit pas un manque d'intérêt pour la province de Québec. Le ministre serait mal avisé je crois, d'ignorer que les risques de malentendus sont sérieux. J'ai sous les yeux quelques coupures de journaux. Il y a des articles et des éditoriaux. Voici l'un des titres: «Atlantic area fears special status lost». Un autre dit ceci: «Budget called pro-Quebec». Une autre coupure porte: «Quebec needs bigger bite of handouts from Ottawa». Une autre encore dit que le Conseil économique de l'Atlantique critique la position pro-Québec du gouvernement.

L'hon. M. Marchand: Le député est-il contre le Québec?

M. Macquarrie: Monsieur l'Orateur, je n'ai pas entendu le ministre.

L'hon. M. Stanfield: Il laissait entendre que le député est contre le Québec.

M. Macquarrie: C'est exactement le genre de chose qu'on peut attendre de lui. Peut-être pense-t-il qu'il y a 3,000 d'entre nous dans une certaine catégorie. Il sait très bien multiplier, très, très bien. J'espère qu'il ne réagira pas comme à propos du FRAP lorsque je lui dis cela. Je siège à la Chambre depuis bien plus longtemps que lui.

L'hon. M. Marchand: Trop longtemps.

M. Macquarrie: Trop longtemps! Voilà l'homme d'État! Je ne regrette rien de ce que j'ai jamais dit. Je ne regrette rien de ce que j'ai jamais dit concernant les problèmes de son groupe linguistique ou provincial. A mon avis, il rend un bien mauvais service à son parti, au gouvernement et au pays en essayant d'accentuer et d'inventer des différences qui n'existent pas.

Des voix: Bravo!

M. Macquarrie: S'il est indifférent à tous ce que les gens et les journaux disent en dehors de sa propre province, cela le regarde et il n'a qu'à prendre ses responsabilités.

Une voix: C'est aussi stupide.

M. Macquarrie: Je m'intéresse aux opinions des Canadiens des dix provinces. Il m'appartient de mesurer mes